


**Vous avez commencé à travailler avant 20 ans ?****Peut-être pouvez-vous bénéficier d'un départ en retraite anticipée (avant 62 ans) au titre de la carrière longue ?****2 conditions sont nécessaires :**

- ▶ Totaliser, avant la fin de l'année civile de vos 20 ans, de 4 trimestres d'assurance si vous êtes né entre octobre et décembre, 5 trimestres si vous êtes né entre janvier et septembre.
- ▶ Valider un nombre minimum de trimestres cotisés tous régimes confondus en fonction de votre année de naissance :

| Année de naissance | Durée d'assurance cotisée carrières longues pour un âge possible de départ à 60 ans |
|--------------------|---|
| 1961-1962-1963 | 168 |
| 1964-1965-1966 | 169 |
| 1967-1968-1969 | 170 |
| 1970-1971-1972 | 171 |
| À partir de 1973 | 172 |

Dans les trimestres d'assurance comptabilisés pour le calcul d'un éventuel droit à départ anticipé au titre d'une carrière longue, sont comptabilisés :

- ✗ les trimestres cotisés (dans la limite de 4 par an)
- ✗ les trimestres réputés cotisés

 Le simulateur de la CNIEG ne prend pas en compte le cas spécifique du départ en carrière longue.

Si vous pensez remplir les conditions, vous pouvez vous rapprocher de la CNIEG 2 ans avant votre départ estimé (c'est-à-dire 58 ans pour un départ en carrière longue à 60 ans).

| Trimestres réputés cotisés régime IEG + trimestres réputés cotisés autres régimes obligatoires de base au titre de | Dans la limite de : |
|--|----------------------------|
| Service national | 4 trimestres |
| Congé de maladie et inaptitude temporaire | 4 trimestres |
| Maternité | Intégralité des trimestres |
| Invalidité | 2 trimestres |
| Périodes d'assurance chômage indemnisé | 4 trimestres |
| Majoration de durée d'assurance compte personnel de prévention de la pénibilité | Intégralité des trimestres |



<https://www.cnieg.fr/accueil/reglementation/particulier/droit-retraite/ouverture-droit/depart-anticipe-carrieres-longue.html>



Votre représentant de l'ALLIANCE CFE UNSA ÉNERGIES est à votre disposition pour vous aider et vous renseigner.